

Montréal, le 09 mai 2021

À l'OCPM : consultation publique du projet « Site Louvain est, Ahuntsic-Cartierville »

Ma troisième opinion (suite)

Le promoteur n'a pas de solution pour le problème de stationnement

Commentaire sur la réponse donnée par la Ville de Montréal à ma question sur manque d'espace de stationnements

Bonjour,

Étant donné que la réponse de la Ville de Montréal à ma question concernant le manque d'espace de stationnement est venue le 6 mai 2016 après l'envoi de mes opinions à l'OCPM, j'ajoute à ma troisième opinion les commentaires suivants :

La Ville de Montréal dans sa réponse explique que le ratio auto/habitant à Montréal est sur une pente descendante pour toutes les années à venir. Qu'en 2018 ce ratio à baisse par rapport à 2017 et qu'aussi en 2019 par rapport à 2018. On présente comme source d'information le *Grand Montréal en Statistique*

(http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire/web/pdf/indicateur_1838_3.pdf)

En utilisant la même source je vous présent le tableau suivant, plus bas.

Année	Ratio auto / habitant pour Montréal	% comparatif à l'année précédant
2015	0,364	
2016	0,369	+1,4%
2017	0,371	+0,5 %
2018	0,364	-1,9 %
2019	0,360	-1,0%

Les chiffres de 2016 et 2017 montrent une augmentation en pourcentage, tandis que pour les années 2018 et 2019 il y a une baisse en pourcentage. Qu'est-ce que donne le droit à la Ville d'extrapoler les chiffres du 2018 et 2019 à toutes les années futures? Désolé, mais **cette affirmation n'a pas de support**, elle n'est pas soutenable.

Mais, pour le bénéfice de notre exercice d'évaluation, des nombres d'autos sur le site Louvain E., j'accepte cette supposition. J'accepte qu'annuellement nous ayons une baisse de 1,45% (la moyenne pour les années 2018 et 2019) du ratio auto/habitant pour toutes les années à venir.

Pour établir le nombre d'autos que le site devrait accueillir j'ai fait le calcul avec le chiffre de 1,01 auto par ménage (source *Autorité Régionale de Transport Métropolitain*). Dans sa réponse la Ville utilise le chiffre de 0.85 sans préciser la source. Donc, difficile pour moi d'être d'accord

ou non avec ce chiffre. De nouveau, pour le bénéfice de notre exercice d'évaluation j'accepte ce chiffre de 0.85 auto/ménage.

Donc je fais le calcul avec les chiffres proposé par la Ville pour calculer le nombre d'autos à venir sur le site.

867 logements x 0.85 auto/logement = **737 nouvelles autos sur le site**

0.3 stationnement/logement x 867 logements = **260 stationnements souterrain**

737 – 260 = **477 autos sans stationnement**

Attention, pour 1000 logements ce chiffre de 477 augmentera à 550.

La Ville présume que le nombre des autos diminueront de 1.45% par année « naturellement ». Si je calcule en combien d'années l'excès de 477 autos sans stationnement sera résorbé « naturellement », la réponse est : 71,33 ans. **Pendant 71,33 ans le site sera en déficit des places de stationnements.**

La Ville explique dans sa réponse que ce déficit sera comblé par le système d'autopartage ou par l'utilisation de la bicyclette. La Ville affirme que 173 cases seront réservées à l'autopartage et qu'ainsi *les résidents de l'écoquartier auraient à leur disposition l'équivalent de 882 voitures*. En d'autres mots 260 logements auront le droit à un espace de stationnement souterrain et les autres 607 (867-260) logements devront utiliser le système autopartage ou la bicyclette. Donc, je présume que les résidents de celles-ci devront s'engager à ne pas détenir une auto!

Aussi, je m'interroge sur ce chiffre de 173 cases réservées à l'autopartage. Ou physiquement seront localisés? Est-ce que ce chiffre est réaliste? Présentement dans le quartier *l'Étude d'impact sur la mobilité et le stationnement du projet Louvain E.* (présenté par la Ville de Montréal dans la documentation au point 3.4) à la page 21, signale seulement deux stations Communauto, une à Rue Sauvé Est/ rue Saint-Hubert avec une seule auto disponible et une deuxième à Rue Berri / rue Louvain Est avec deux autos disponible et tout ça après beaucoup d'années d'utilisation du system d'autopartage!

Pour moi c'est clair, que ce soit 477 (chiffre agréé par la Vile dans son réponse) ou 610 (chiffre que j'ai calculé) le projet n'a pas de solution pour le stationnement et comme argumentation il présente seulement des « souhaits ». Je dis « souhaits » parce que le system d'autopartage et la bicyclette existent de longue date à Montréal mais n'ont pas fait diminuer, significativement, le nombre d'autos.

Je pose la question aux responsable de projet : comment devra faire la mère qui vendredi soir devra accompagner l'enfant à l'aréna avec son équipement de hockey et aucun autopartage n'est disponible (le vendredi soir les 607 ménages se disputeront les 173 autos disponibles « good luck »)?

Enfin, est ce que le(s) auteur(s) de la réponse ou les élus ou les décideurs de la Ville de Montréal sont prêts à garantir personnellement que cette chiffre de 0.3 auto par logement ne sera pas dépassé? Je pense que ce sera très risqué pour eux.

Alexandru Dobrescu, résident